

L'hybridation du discours institutionnel à l'épreuve du numérique : renouvellement et reconfiguration de la parole institutionnelle

Julien Longhi

► **To cite this version:**

Julien Longhi. L'hybridation du discours institutionnel à l'épreuve du numérique : renouvellement et reconfiguration de la parole institutionnelle. Julien Longhi

Georges-Elia Sarfati. Les discours institutionnels en confrontation. Contribution à l'analyse des discours institutionnels et politiques, Harmattan, pp.167-188, 2014, Espaces Discursifs. <halshs-00989072>

HAL Id: halshs-00989072

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00989072>

Submitted on 13 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHAPITRE 6

L'HYBRIDATION DU DISCOURS INSTITUTIONNEL A L'EPREUVE DU NUMERIQUE : RENOUVELLEMENT ET RECONFIGURATION DE LA PAROLE INSTITUTIONNELLE¹

Introduction

Si les discours institutionnels font, et ont fait, l'objet de nombreux travaux en analyse du discours, ils sont généralement considérés par le prisme de corpus homogènes, afin de caractériser un fonctionnement discursif propre à une institution. Dans cet article, nous montrerons qu'une méthodologie d'analyse de corpus qui s'appuie sur la variation et la comparaison des formes d'expression, des genres de discours, et des institutions de sens, permet de repérer les spécificités sémantico-discursives et les caractérisations formelles des discours institutionnels. La variation des institutions discursives est alors un moyen de rejoindre le projet d'une sémantique discursive, fondateur en analyse du discours, en l'étayant par des apports liés à la linguistique de corpus et à la pragmatique linguistique. L'ouverture de ces discours au numérique permet d'en observer les mutations.

Pour cela, nous prendrons comme objet d'étude deux événements précis, étudiés en tant que « moments discursifs » (Moirand 2009) pour ne pas « centrer l'analyse sur l'idiolecte d'un auteur ou d'un locuteur, voire le sociolecte d'une communauté langagière précise ».

Ces deux moments discursifs concernant le discours institutionnel du Premier Ministre. Le premier est celui du vote par l'Assemblée Nationale du projet de loi ouvrant le droit au mariage pour tous, et l'adoption : lors des questions au gouvernement le 12 février 2013 qui l'ont précédé, le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault a répondu à Bernard Roman (groupe SRC), et a, à cette occasion, manifesté sa satisfaction et sa fierté vis-à-vis du vote à venir. Le second moment est la déclaration de Jean-Marc Ayrault après le comité interministériel des villes le 19 février 2013, dans laquelle il a évoqué la banlieue et les quartiers.

La circulation du discours et son déploiement sur les réseaux numériques

Les discours institutionnels sont un sujet d'étude privilégié pour plusieurs disciplines, telles que l'analyse du discours bien sûr, mais aussi les théories de l'information et de la communication et les sciences politiques. Cette interdisciplinarité féconde a d'ailleurs donné lieu à un manuel qui fait le point sur cette thématique, *Analyse des discours institutionnels*, par Alice Krieg-Planque. Cet ouvrage est une très bonne synthèse de différentes manières d'aborder les discours institutionnels, à partir d'outils issus de l'analyse du discours (dialogisme, interdiscours, etc.) ou de la pragmatique (implicites, actes de langage). Ce thème a été également traité par Claire Oger et Caroline Ollivier-Yaniv, d'ailleurs parfois en collaboration avec Alice Krieg-Planque. L'intérêt de leur travail nous semble être, dans le cadre de l'analyse du discours dans une conception plutôt communicationnelle, de recourir à une « approche sociologique de type compréhensif [qui] travaille le matériau discursif en tant qu'il est une composante du monde social, forte du postulat selon lequel les discours sociaux en tant que conceptions du monde sont une composante de ce monde » (2003, en ligne). Notre recherche ancrée davantage dans la pragmatique linguistique et la sémantique du discours, empreinte de phénoménologie, nous amène à aller plus loin que cette approche, et à considérer le matériau discursif comme constitution du monde social, et même du monde que l'on aurait tendance à qualifier de « réel » (voir Longhi 2009 par exemple).

Ce repositionnement nécessite de reconceptualiser certains acquis de l'analyse du discours. Pour repenser les concepts d'institution et de discours institutionnel, nous convoquons les notions d'*institution de sens* et de *communauté de sens*, empruntées à Sarfati : elles permettent de se saisir d'une partie de l'opérativité de celles de *formation discursive* et d'*interdiscours* chez Pêcheux, mais en les rattachant non plus à une position et à une idéologie, mais à une place spécifique dans une ou

¹ Julien Longhi, Université de Cergy-Pontoise

plusieurs institutions de sens sans exclure l'existence de déterminations linguistiques. Sarfati (2008) indique qu'une institution de sens est un dispositif socio-discursif qui a pour finalité la production ainsi que la pérennisation de normes de pensée, d'expression et d'action auprès des acteurs sujets qui y participent. Une institution de sens coïncide avec un domaine de pratique, c'est-à-dire qu'elle se subdivise en communautés de sens. Une institution de sens produit son propre sens commun, et « une formation de sens commun est toujours le fait d'une institution de sens spécifique, et, incidemment, des variations que ses différentes normes subissent dans les communautés de sens qui en dépendent » (Sarfati 2010 : 344).

La mise en ligne du discours institutionnel

Sur le site internet du gouvernement, on trouve la version que l'on pourrait qualifier de « traditionnelle » du discours institutionnel. La version écrite illustrée d'une photo (<http://www.gouvernement.fr/premier-ministre/reponse-de-jean-marc-ayrault-a-bernard-roman-groupe-src-lors-des-questions-au-gouve>) est titrée ainsi :

Réponse de Jean-Marc Ayrault, à Bernard Roman (groupe SRC) lors des questions au Gouvernement à l'Assemblée nationale

Grâce au web et au souci de rendre publics les débats, la vidéo source est accessible en ligne. Cette vidéo est dans la catégorie *discours et déclarations* où l'on retrouve de nombreux discours en ligne du Premier ministre (<http://www.gouvernement.fr/premier-ministre/mariage-pour-tous-reponse-du-premier-ministre-au-depute-bernard-roman>); elle est précédée du texte :

Mariage pour tous : réponse du Premier ministre au député Bernard Roman. Le Premier ministre a répondu à une question du député Bernard Roman portant sur le mariage pour tous lors de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale du 12 février.

Le premier point à noter est donc que le discours institutionnel est un objet d'archive numérique, susceptible de circuler, d'être inséré dans des supports numériques, ce qui doit donc influencer la prise de parole, puisque l'on peut supposer que l'orateur anticipera sur la mise en ligne de sa performance lors de la préparation et l'exécution de sa prestation.

Si l'archive n'est pas originale en soi, et existe depuis longtemps, sa possibilité de circulation, de partage et d'utilisation l'est un peu plus : ce qui l'est encore plus est le fait que cette parole soit relayée par les réseaux sociaux, en particulier Twitter.

Avant de procéder à des analyses de détail de tweets politique, présentons rapidement Twitter :

Twitter est un service de microblogage, permettant aux utilisateurs de bloguer grâce à des messages courts (140 caractères maximum, soit une ou deux phrases). Outre cette concision imposée, la principale différence entre Twitter et un blog traditionnel réside dans le fait que Twitter n'invite pas les lecteurs à commenter les messages postés. Le slogan d'origine de Twitter, *What are you doing?* le définissait comme un service permettant de raconter ce qu'on fait au moment où on le fait. Prenant acte de l'utilisation du service pour s'échanger des informations et des liens, Twitter le remplace par *What's happening?* (« Quoi de neuf ? » ou encore « Que se passe-t-il ? » dans la version française).

Ce réseau permet d'exprimer habituellement des éléments d'actualité de manière brève et concise. Il permet également de « tweeter » des liens de sites web que l'auteur du tweet recommande (souvent un billet sur un blog, un article de presse). Une grande majorité des personnalités politiques ont actuellement un compte Twitter, et les partis politiques ont également un compte qui rend compte des informations du parti et de ses membres. Ainsi le discours sur le mariage pour tous a pu être partagé via twitter sur le compte @Matignon qui est le compte officiel du Premier Ministre² :

² Un travail juridique préalable a été fait, qui indique la possibilité de reproduire les tweets, moyennant certaines précautions. Les captures d'écran, qui replacent les tweets dans leur environnement natif, respectent ainsi les productions des *tweets*. Ceci est conforme aux indications disponibles sur le site de Twitter, <https://twitter.com/tos>, « En soumettant, postant ou publiant des Contenus sur ou par le biais des Services, vous nous accordez une licence mondiale, non-exclusive, gratuite, incluant le droit d'accorder une sous-licence, d'utiliser, de copier, de reproduire, de traiter, d'adapter, de modifier, de publier, de transmettre, d'afficher et de distribuer ces Contenus sur tout support par toute méthode de distribution connu ou amené à exister. Astuce :



Il y a un intérêt à travailler les tweets du point de vue des sciences du langage, tel que cela est notamment explicité par Paveau (2012 : en ligne) qui recommande de « travailler les productions technolangagières et technodiscursives et par conséquent d’observer des configurations technolangagières ou discursives c’est-à-dire des productions discursives dans leur environnement et leur nature technologique ». Elle liste des « *traits technodiscursifs* du genre ou de l’écriture (twittécriture) » comme suit :

La fameuse contrainte des 140 signes : l’usage sur Twitter est de ne pas abrégé, de ne pas adopter le langage sms (ceux qui le pratiquent sont repris assez couramment), contrainte cependant contournable par le raccourcissement des liens, les tweets en plusieurs tweets (1/3, 2/3, etc.).

Les contraintes/transgressions grammaticales.

Des aménagements typographiques : espaces, ponctuation.

Mais surtout la *délinéarisation* de l’énoncé : par insertion de liens, de hashtags, d’énonciateurs/interlocuteurs multiples, les trois étant cliquables ; il s’agit donc d’une *double délinéarisation*, syntagmatique et hypertextuelle, visible sur l’écran puisque tout ce qui est cliquable apparaît en couleur.

La dimension technologique des réseaux qui permet la circulation des discours a donc un rôle déterminant sur la matérialité même des productions, sur le sens qui est construit et transmis, ainsi que sur les dimensions pragmatiques et énonciatives du discours.

L’hybridation du discours institutionnel au contact du numérique

Nous l’avons vu, le Premier ministre, en tant qu’institution, est représenté sur Twitter via le compte @Matignon. Cependant, Jean-Marc Ayrault a lui-même un compte personnel, grâce auquel il transmet la même information :

Cette licence signifie que vous nous autorisez à mettre vos Tweets à la disposition du reste du monde et que vous permettez aux autres d’en faire de même ». Lors d’un contact avec Twitter, cette page a été référencée : <https://support.twitter.com/articles/114233>. Elle indique notamment, à propos de l’affichage graphique de Tweets, @pseudonymes et hashtags : « Consignes : Placez l’oiseau Twitter www.twitter.com/logo à proximité immédiate des Tweets pour la durée de l’affichage de ceux-ci dans votre émission. Indiquez le nom d’utilisateur et le pseudonyme Twitter (@pseudonyme) avec chaque Tweet. Reprenez le texte complet du Tweet. Vous ne pouvez éditer ou modifier le texte d’un Tweet que si nécessaire en raison de limitations techniques ou liées au moyen utilisé (il est possible de supprimer les hyperliens par exemple). Vérifiez que la taille du logo Twitter ou de l’icône représentant l’oiseau est raisonnable par rapport au contenu. La bonne taille est légèrement plus grande qu’une ligne de texte. À ne pas faire : Vous ne devez pas supprimer, masquer ni modifier l’identification de l’utilisateur. Vous pouvez exceptionnellement afficher des Tweets sous forme anonyme, par exemple en cas d’atteinte potentielle à la vie privée de l’utilisateur. Montrer des données non attribuées sous forme agrégée ou graphique est autorisé, mais vous devez tout de même inclure l’oiseau Twitter officiel ».



On a donc une dissociation énonciative par laquelle Jean-Marc Ayrault est dans le premier cas l'institution, dans le second cas la personne en charge d'une fonction institutionnelle. Le jeu se brouille encore puisqu'il se définit sur son profil Twitter comme Premier ministre :



Son avatar et cette description soulignent une proximité et une humanité davantage affirmées que dans le compte institutionnel, dans lequel l'avatar est la photo de Matignon. Du coup, on arrive à une situation qui frôle en apparence le paradoxe puisque le compte du Premier ministre tweete en citant @jeanmarcayrault, en utilisant un point en début de tweet pour rendre possible ce fonctionnement citationnel :



On se rend donc bien compte de la dissociation entre l'institution et l'homme, ce qui est d'ailleurs perceptible dans le nom @Matignon pour le compte institutionnel. Comme pour le pape et le

compte @Pontifex, ce compte institutionnel permet une continuité malgré les changements de personnes en charge de la fonction. Cependant, pour le gouvernement français, à l'instant où Jean-Marc Ayrault est en fonction et a donc une voix transmise par deux comptes, les choses sont complexes. Sans Twitter et les deux comptes distincts, ce fonctionnement ne serait pas possible.

Le numérique offre donc des possibilités nouvelles pour le discours institutionnel, en particulier dans une perspective d'efficacité de communication et d'adaptation du profil (plus institutionnel ou plus humain) en fonction des situations. On pourrait objecter que la voix officielle du Premier ministre doit passer par un porte-parole, dont le rôle est de transmettre le discours officiel du gouvernement. Or, si cela est le cas hors des réseaux, c'est aussi le cas sur Twitter, comme cet exemple l'atteste:



Il y a d'ailleurs là une sorte d'ambiguïté énonciative également, puisque sur Twitter il est plus difficile pour la porte-parole de « cérémonialiser » sa prise de parole dans cette fonction, et de la distinguer, sur le réseau, de sa prise de parole comme ministre, voire comme personne. Le numérique conduit à nouveau à une complexification du discours institutionnel, puisque le discours de transmission lui aussi est sujet à des variations.

Quand le discours institutionnel se naturalise : les trois états de variation sociodiscursive de la parole politique

Enfin, outre les récents débats sur les tweets des députés dans l'hémicycle, une nouveauté a aussi été les réactions en direct des téléspectateurs des débats, qui citaient les discours prononcés, et y réagissaient grâce à certains hashtags comme #DirectAN :



On a donc là aussi la reprise du discours institutionnel, mais par un citoyen téléspectateur, qui reprend les propos mais les insère dans un environnement technologique différent (son compte, son

avatar, ses hashtags). Les formes employées circulent et sont insérées à d'autres fils de discours, ce qui en modifie la nature et la portée.

Après ce bref parcours de la circulation d'un discours provenant d'une Institution et repris par diverses instances, nous retrouvons ce qui est identifié par GE Sarfati comme les trois distinctions possibles de variation d'un discours : le discours instituant du canon, le discours transmis de la vulgate, et le discours communément répandu de la doxa. Il s'agit de définir un texte au regard de son statut institutionnel : le canon (ou texte canonique), en tant qu'il fonde une institution de sens, sert de référent ultime aux deux modalités qui en dérivent (la vulgate, la doxa). La vulgate transmet et « cite ses sources », alors que la doxa ne fait que très lointainement référence au canon, et souvent à la vulgate dont elle dérive. Dans notre cas précis, sur Twitter, @Matignon porte le discours canonique, @jeanmarcayrault ou @najatbv la vulgate (avec éventuellement une distinction de degré entre les deux, @jeanmarcayrault étant plus proche que @najatbv du canon), et les différents internautes la doxa : cependant, certains usagers de Twitter qui bénéficient d'une légitimité et d'une audience conséquentes, peuvent servir, pour certains lecteurs, de « transmetteurs » du discours canonique, et acquérir le statut de vulgate.

Cette théorisation, élaborée loin du discours numérique, et que nous avons pu mettre à l'épreuve et spécifier dans différentes études, se révèle très adéquate au cadre des reprises du discours institutionnel sur les nouveaux supports de communication, et permet de saisir la mutation que peut entraîner le numérique sur les discours : il n'en change pas le fonctionnement, mais permet que trois états d'un même discours, auparavant saisissables dans une certaine temporalité (le temps qu'un discours soit repris, puis naturalisé), soient à présent quasiment concomitants, grâce à la co-existence d'instances de discours qui produisent, voire co-produisent en même temps, un même discours, avec parfois le brouillage de la légitimité des énonciateurs face à l'institution.

En particulier, les différences de forme entre les discours peuvent être vues comme autant de balises instructionnelles qui permettent d'accéder aux référents, avec également un sens conventionnel de ces référents, un socle intersubjectif (Achard-Bayle 2012) : la « grammaire » du texte remet en cause l'opposition langue/discours puisque les opérations n'agissent pas indépendamment, à deux niveaux. C'est aussi ce que nous verrons au point 2 sur le plan sémantique avec un objet spécifique : la banlieue, et sa déclinaison en quartiers et en objet quantifié et qualifié.

Circulation d'un objet discursif

Le second cas spécifie les analyses sur un objet discursif spécifique. Nous reprenons la méthodologie préconisée par Garric & Longhi (2013, p.66) : « en nous centrant ici sur la circulation, sur les zones de contact entre espaces discursifs, nous espérons nous libérer du piège des corpus clos, élaborés à partir d'une hypothèse générique, et accéder à une saisie plus globale et précise des phénomènes socio-historiques ». En outre, à la suite de Longhi & Garric (2013, p.34), nous identifierons l'interdiscours comme « le lieu de construction de préconstruits, déterminations idéologiques antérieures et indépendantes, qui trouvent des manifestations intradiscursives telles que la relative ou la nomination ». Par exemple, la question des nominations de la banlieue ou des quartiers entrera dans ce cadre.

Thématiser le sujet : circonscrire la nature du discours

La banlieue, et les problèmes qui s'y agrègent dans les discours politiques, médiatiques, etc., semble être un sujet en constante révolution: il n'est pas rare de la mentionner pour indiquer la rupture marquée par rapport à un « avant » qui abandonnait des lieux éloignés du centre de la capitale, pour valoriser un discours volontariste et positif :



ou



Avec « aient pu perdre confiance » dans le premier tweet, puis « est de retour » et « ne vous abandonnera pas » dans le second, le Premier ministre souligne le déficit (lié à une perte) dans lequel se trouve la situation passée, et le bénéfice apporté par son gouvernement. Ces tweets suscitent de nombreuses réactions, commentaire, ou réponses, comme la capture du 2nd tweet le suggère. La prise de parole sur le réseau Twitter, qui permet de saisir les réactions, invite à saisir le caractère problématique de la réception du discours institutionnel, donnant une attestation de ce qui est souvent décrit comme un désaveu du discours politique, ou une mise en doute de la parole institutionnelle. Ici, en s'érigeant en rupture d'une situation passée et en affirmant une promesse avec beaucoup de fermeté, sur un sujet qui a fait défaut à tous les gouvernements précédents, on peut suivre en temps réel la mise en doute, ou au moins le questionnement, de ce qui est dit.

On peut aussi également ressentir la complexité langagière de ce type de discours, puisque dans le premier cas il est question de la banlieue, et dans le second des quartiers. Dans un article contribuant à un ouvrage collectif sur la banlieue (Longhi 2012), nous avons montré que le sens du mot *banlieue* n'a que très peu à voir avec son sens dit littéral ou étymologique: dès lors que l'on s'intéresse à ses habitants, la banlieue permet en général de connoter négativement une réalité, comme avec l'expression *jeune de banlieue*. Ainsi, un jeune de Neuilly ne sera en général pas caractérisé de jeune de banlieue (ce qui a justifié la chanson parodique des Inconnus par exemple, intitulée *Auteuil Neuilly Passy*), alors que certains jeunes vivant à Paris intra-muros le seraient, s'ils recouvrent les stéréotypes liés à cette dénomination (en général, malheureusement, l'origine, l'ancrage sociologique, voire le style vestimentaire). Le même développement pour *jeune* et le rapport strict à l'âge peut être fait.

Qualifier et préciser la banlieue: référer aux quartiers et jouer sur la plasticité du référent

Un effort fait par le premier ministre concerne précisément l'attention portée au référent, et au choix des mots pour le nommer.

Les quartiers



Le déterminant défini « les » induit qu'il existe une réalité présentée comme objective et préalable du référent « les quartiers ».

Les habitants des quartiers

Cette réalité contient d'ailleurs des personnes qui l'expérimentent, comme dans:



où le *des* dans *des quartiers*, complément du nom *habitants*, est la forme contractée de *de + les* : l'existence du référent est davantage appuyée, puisque son existence va de pair avec l'existence d'habitants.

Les quartiers populaires

La qualification de ces quartiers permet également d'en spécifier l'existence et la nature, comme dans les « quartiers populaires » :



où *populaire* est valorisé (« un réservoir formidable de talents ») mais nuancé (« il reste beaucoup à faire »). Mais le fait de qualifier un substantif contribue déjà en soi à en affirmer l'existence et la réalité (par présupposition).

X quartiers

La quantification est également un procédé intéressant, avec un nombre de quartiers précisé par une relative apposée :



de même que la veille :



Selon nous, cette quantification prend une valeur axiologique, et 1000 semble à la fois signifier un nombre canonique important, et intensifier la valeur de l'action, comme si la quantification provoquait une intensification qualitative de ce qui est prédiqué (Adler & Asnes 2013).

Ainsi, si Jean Marc Ayrault reprend à son compte les discours sur la banlieue, il est intéressant de noter que l'usage fréquent de *quartier* montre une volonté de se détacher de la charge stéréotypique du terme *banlieue*, et également de son manque d'efficacité (puisqu'il ne représente plus cet espace éloigné d'environ une lieue autour de la ville, et ne permet donc plus de distinguer une réalité strictement géographique), pour en venir à *quartier* qui peut plutôt se définir comme « la partie d'une ville ayant une physionomie propre et une certaine unité » (TLFI). C'est donc sur un mode plus qualitatif qu'est abordé le discours institutionnel sur la banlieue.

Adapter le discours institutionnel et ajuster son discours

En outre, ces éléments tweetés sont accessibles dans le discours du Premier Ministre, qui est repris en intégralité sur le site du Premier Ministre.

Ils font également écho à un reportage proposé la veille lors d'un déplacement, lundi 18 février, à Clichy-sous-Bois (93) avec François Lamy, ministre délégué en charge de la Ville. Cette nouvelle perception du discours institutionnel par le biais d'une forme spécifique confère finalement une dimension réursive, et délinéarisées, des modes d'accès aux productions langagières, ce qui influence très largement la façon dont les citoyens ou les différentes instances reçoivent et interprètent les discours.

Conclusion

Si nous avons illustré par deux moments discursifs quelques parcours de lecture et quelques formes de circulation du discours institutionnel, une analyse plus exhaustive reste à mener, afin de répondre plus précisément à l'impact de la circularité et de la récursivité des discours et des prises de parole. Il resterait aussi à mieux mesurer les phénomènes d'interaction, de reprise, de transmission, de ces discours, ainsi que les stratégies d'anticipation possibles entre le discours traditionnel et sa reprise et mise en circulation dans d'autres instances.

Nous pouvons tirer de cette étude quelques conclusions semblables à celles identifiées pour le tweet politique (Longhi 2013) : l'hybridation du discours institutionnel à l'épreuve du numérique, avec Twitter par exemple (ou des plateformes vidéos, la mise en lignes de contenus textuels ou multimédias) véhicule des formes brèves qui modifient le discours traditionnel. Mais alors que pour le tweet politique nous avons établi une analogie avec les « petites phrases », le tweet institutionnel semble moins importer avec lui cet aspect polémique, et il est d'ailleurs peut-être davantage possible de remonter le fil du discours, même si ceci nécessite de la part de l'internaute de ne pas se contenter des fragments constitués par la circulation de ces formes discursives. La diffusion numérique des discours institutionnels est donc un lieu de renouvellement de l'institution, et un cadre intéressant pour observer certaines mutations des formes textuelles, sémantiques et discursives qui sont produites. En particulier, un point saillant de cette étude concerne le caractère contemporain des trois formes de discours – canon, vulgate et doxa – alors que ceux-ci étaient temporellement plus éloignés ; ce rapprochement s'accompagne d'un brouillage énonciatif, qui nécessite de s'interroger sur la légitimité de la parole, accentué encore par des phénomènes de dissociation énonciative rendus possibles par les aspects technologiques de Twitter.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACHARD-BAYLE G., 2012, *Si quelque chat faisait du bruit... Des textes (aux discours) hybrides. Essais de linguistique textuelle et cognitive*, CELTED-CREM, Université de Lorraine, Metz Recherches linguistiques, 294 pages.
- ADLER S. & ASNES M., 2013, « Qui sème la quantification récolte l'intensification », *Langue française* n°177, 9-22.

- GARRIC N. & LONGHI J., 2013, « Atteindre l'interdiscours par la circulation des discours et du sens », *Langage et Société*, n°144, 65-83.
- KRIEG-PLANQUE A., 2012, *Analyser les discours institutionnels*, Armand Colin, Paris.
- KRIEG-PLANQUE A. & OLLIVIER-YANIV C., 2011, « Poser les 'petites phrases' comme objet d'étude », *Communication & Langages* n°168, Editions Necplus, Paris, 17-22.
- OGER C. & OLLIVIER-YANIV C., 2003, « Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive : vers une anthropologie des discours institutionnels », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], n°71, URL : <http://mots.revues.org/8423>
- LONGHI J., 2009, « Les objets discursifs et le phénomène d'anticipation lexicale en discours : processus de référenciation et argumentativité dans l'activité discursive », *Cahiers du LRL*, n°3, p.69-92.
- LONGHI J., 2012, « Imaginaires, représentations et stéréotypes dans la sémiotisation du mythe de la banlieue et des jeunes de banlieue », *Discours et sémiotisation de l'espace*, B. Turpin (éd.), L'Harmattan, Col. Espaces Discursifs, 123-142.
- LONGHI J., 2013, « Essai de caractérisation du tweet politique », *L'Information Grammaticale* n°136, 25-32.
- LONGHI J. & GARRIC N., 2013, « Théoriser le genre pour déjouer ses frontières et construire le sens », *Pratiques : Théories et modèles du genre en confrontation*, n°157, 31-46.
- LONGHI J. & SARFATI G.-E., 2012, *Dictionnaire de pragmatique*, Armand Colin, Paris, 256 pages.
- MOIRAND S., 2007a, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, PUF, « Linguistique Nouvelle », Paris.
- MOIRAND S., 2007b, « Des façons de nommer 'les jeunes' dans la presse quotidienne nationale », *Adolescence* n°70 : « Langages ».
- RASTIER F., 2011, *La mesure et le grain*, Champion, Paris.
- SARFATI G.-E., 2008, « Pragmatique linguistique et normativité : Remarques sur les modalités discursives du sens commun », *Langages*, n°170, 92-108.